

Résultats d'exploitation et mouvements de la trésorerie

Résultats d'exploitation (non vérifiés)

Période de six mois terminée le 30 juin 2009

	Budget (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Réel (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Antérieur (Cumulatif à ce jour) (en milliers)
Revenu			
Cotisations, y compris les employeurs tenus personnellement responsables	96 438 \$	95 696 \$	94 605 \$
Placements	30 260	47 883	(37 083)
Province du Nouveau-Brunswick	450	450	297
	<u>127 148 \$</u>	<u>144 029 \$</u>	<u>57 819 \$</u>
Dépenses			
Frais engagés au titre des réclamations	100 518 \$	99 508 \$	100 295 \$
Administration	19 416	17 722	16 642
Tribunal d'appel	886	724	690
Obligations prévues par la loi	600	762	570
	<u>121 150 \$</u>	<u>118 716 \$</u>	<u>118 197 \$</u>
Excédent des revenus sur les (dépenses)	<u>5 998 \$</u>	<u>25 313 \$</u>	<u>(60 378 \$)</u>

Mouvements de la trésorerie (non vérifiés)

Période de six mois terminée le 30 juin 2009

	Réel (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Antérieur (Cumulatif à ce jour) (en milliers)
Rentrées et sorties de fonds liées à l'exploitation		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	100 510 \$	98 134 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	13 065	12 047
Intérêts et dividendes	13 381	16 260
Province du Nouveau-Brunswick	900	442
	<u>127 856 \$</u>	<u>126 883 \$</u>
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés	65 565 \$	63 719 \$
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	20 315	19 026
	<u>85 880 \$</u>	<u>82 745 \$</u>
Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation	41 976 \$	44 138 \$
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Vente de placements	127 531 \$	138 039 \$
Sorties de fonds affectées à l'utilisation suivante :		
Acquisition de placements	141 423 \$	153 988 \$
Acquisition d'immobilisations	599	797
	<u>142 022 \$</u>	<u>154 785 \$</u>
(Sorties) nettes de fonds liées à l'investissement	(14 491)	(16 746)
Augmentation des espèces pendant l'exercice	27 485	27 392
Espèces et placements à court terme, début de la période	34 428	29 112
Espèces et placements à court terme, fin de la période	61 913 \$	56 504 \$

Les états qui figurent plus haut ont été dressés conformément aux conventions et pratiques comptables précisées dans les notes afférentes aux états financiers présentées dans le *Rapport annuel de Travail sécuritaire NB 2008*.

Évaluation des risques

Le conseil d'administration continue de surveiller les risques énoncés dans le *Plan stratégique et évaluation des risques 2009-2014*.

Risques liés au mandat unique

Niveau de risque	Stratégie à l'égard du risque de 2009 à 2014
Acceptable	Réduire
Prudence nécessaire	Accepter
Inacceptable	

1. Volatilité du niveau de capitalisation	■ ●	14. Augmentation des accidents liés à une diminution des compétences et du nombre de travailleurs	■ ●
2. Lacunes et retards au niveau des lois et des règlements en matière de santé et de sécurité	■ ●	15. Niveau de connaissances et de ressources afin de faire face aux nouvelles industries à risques élevés	■ ●
3. Décisions du Tribunal d'appel qui ne sont pas conformes aux politiques du conseil d'administration	■ ●	16. Modifications apportées aux lois, aux règlements ou aux politiques dans d'autres provinces ou territoires	■ ●
4. Répercussions d'une inflation négative sur les prestations	■ ●	17. Niveau d'alphabétisation et de scolarité des travailleurs blessés	■ ●
5. Niveau et intégralité des prestations	■ ●	18. Répercussions des obstacles linguistiques et culturels sur la sécurité et la reprise du travail	■ ●
6. Le rôle de Travail sécuritaire NB en matière de reprise du travail et du respect des attentes des intervenants	■ ●	Risques opérationnels	
7. Changements aux Normes internationales d'information financière	■ ●	19. Nombre d'employés de Travail sécuritaire NB qui prennent leur retraite	■ ●
8. Montant réservé pour une rente soumis à la volatilité des marchés	■ ●	20. Répercussions d'événements catastrophiques sur la continuité des opérations	■ ●
9. Décisions qui nuisent à l'équité entre les générations et à la durabilité du régime d'indemnisation des travailleurs	■ ●	21. Maintien d'employés de Travail sécuritaire NB dans les domaines spécialisés	■ ●
10. Différentes attentes quant au rôle de Travail sécuritaire NB en matière d'hygiène et de sécurité	■ ●	Risques pour la réputation	
11. Nouvelles maladies professionnelles	■ ●	22. Décisions du gouvernement indépendantes des recommandations de Travail sécuritaire NB	■ ●
12. Disponibilité et coûts des soins de santé	■ ●	23. Fraude et abus	■ ●
13. État de santé général : Périodes de rétablissement plus longues en raison de la situation déplorable de la santé des Néo-Brunswickois	■ ●		

Mises en garde de la direction

Notes

- Source : Division des services généraux, renseignements au 31 décembre 2008.
- Source : Division des services de travail sécuritaire, données annuelles au 31 décembre 2008.
- Source : Service des ressources humaines, 31 décembre 2008.
- Source : « Principaux indicateurs statistiques des résultats », Association des commissions des accidents du travail du Canada, n° 21. Remarque : Le Nouveau-Brunswick a une période d'attente de trois jours. Par conséquent, le nombre de réclamations avec interruption de travail indiqué dans ce rapport pourrait ne pas refléter toutes les blessures avec interruption de travail.
- Source : Division des services de travail sécuritaire, 15 août 2009.
- Source : Travail sécuritaire NB, Sondage sur la satisfaction des clients, 2008.
- Source : Division des services généraux, 30 juin 2009.
- Jours d'absence = total des jours d'absence / (postes réels prévus au budget annuel - postes vacants)
- Roulement du personnel = postes actifs / (postes actifs + postes annulés) par année
- Source : Service des ressources humaines, 4 août 2009.
- Ne comprend pas les dossiers ouverts qui ne deviennent pas une réclamation.
- Rajustement des années antérieures pour refléter les données les plus courantes.
- L'engagement du personnel est un nouvel indicateur pour 2008.
- Les résultats annuels sont établis selon les données présentées dans le rapport des résultats de fin d'exercice et ne reflètent pas les changements à mesure que les données arrivent à échéance.
- Anciennes industries ciblées = industries qui étaient des industries ciblées, mais qui ne le sont plus; actives > 1 an = industries qui sont ciblées depuis plus de un an (foyers de soins, supermarchés); actives < 1 an = industries qui sont ciblées depuis moins de un an (restaurants).
- Les réclamations gérables comprennent, par exemple, celles qui ont été présentées en retard, qui ont fait l'objet d'un appel ou pour lesquelles un employeur a présenté une formule de décision.

Pour nous joindre

Numéro sans frais
1 800 222-9775

Adresse postale
1, rue Portland, case postale 160
Saint John, NB E2L 3X9

Le présent rapport trimestriel est également disponible en ligne, et vous aurez la capacité de l'agrandir.

Visitez notre site Web à l'adresse
www.travailsecuritairenb.ca



Rendre compte :

Résultats du deuxième trimestre, avril à juin 2009

Travail sécuritaire NB s'engage à assurer des normes de gouvernance et d'administration parmi les plus élevées. La direction est donc heureuse de présenter les résultats du deuxième trimestre au conseil d'administration. Le présent rapport trimestriel résume les progrès de Travail sécuritaire NB vers l'atteinte de ses cinq buts stratégiques, des indicateurs et des objectifs tels qu'ils ont été établis lors du processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques du conseil. Le rapport comprend un sommaire de ce qui suit :

- ➔ les résultats annuels liés aux buts, aux indicateurs et aux objectifs;
- ➔ des indicateurs à ce jour qui évaluent l'atteinte des buts;
- ➔ les notes de la direction qui communiquent la façon dont des initiatives précises aident à réaliser notre engagement stratégique;
- ➔ les résultats d'exploitation et les mouvements de la trésorerie;
- ➔ les risques que le conseil continue de surveiller ainsi que des mises en garde de la direction, s'il y a lieu.

*Plan stratégique et évaluation des risques
2009-2014*

Buts Résultats annuels : le 31 décembre 2008¹⁴

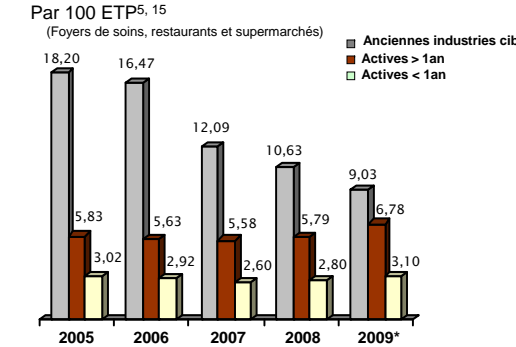
Taux d'accidents	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (objectif)
Tous les accidents pour chaque 100 travailleurs équivalents temps plein (ETP) ¹²	3,46	3,61	3,52	3,46	3,48	< 3,51
Accidents avec interruption de travail pour chaque 100 ETP ⁴	NB	1,30	1,42	1,33	1,36	n.d.
	Canada	2,61	2,56	2,39	2,26	n.d.
Inévitabilité des accidents du travail	Travailleurs en général	Travailleurs blessés	Empl. inscrits	Empl. non inscrits		
Pourcentage de travailleurs et d'employeurs qui pensent que les accidents du travail et les blessures subies au travail sont inévitables (2008)	55 %	65 %	57 %	51 %		

En 2006, 69 % des Néo-Brunswickois et 61 % des Canadiens croyaient que les « accidents du travail et les blessures subies au travail sont inévitables ».

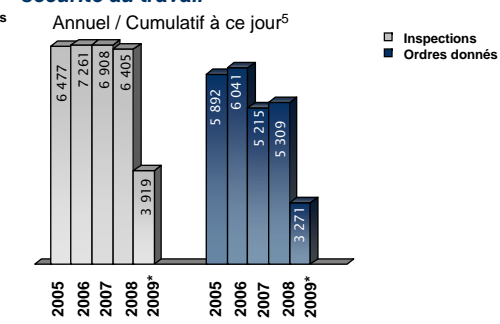
Sécurité

Indicateurs à ce jour* : le 30 juin 2009

Taux d'accidents des industries ciblées



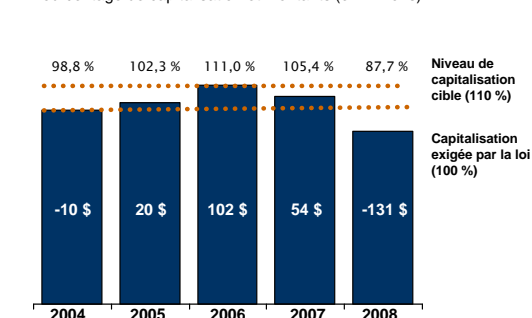
Conformité à la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail



Équilibre

Historique de la capitalisation¹

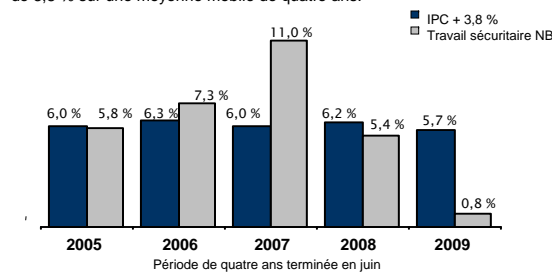
Pourcentage de capitalisation et montants (en millions)



	Actif et passif (en millions) ¹	
	Actif	Passif
2004	832,3 \$	842,1 \$
2005	920,2 \$	899,9 \$
2006	1 035,7 \$	933,2 \$
2007	1 065,5 \$	1 011,0 \$
2008	930,4 \$	1 061,2 \$

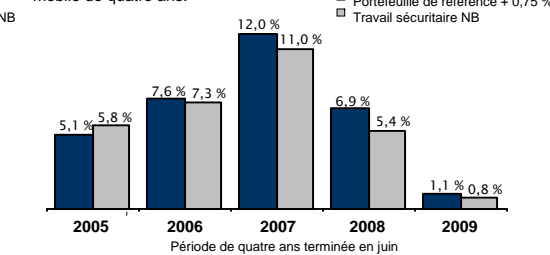
Objectif de rendement n° 1

Le taux de rendement du portefeuille de placements doit être supérieur à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) en plus de 3,8 % sur une moyenne mobile de quatre ans.⁷



Objectif de rendement n° 2

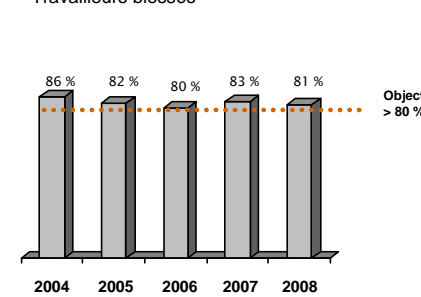
Le taux de rendement du portefeuille de placements doit être supérieur au rendement généré par le portefeuille de référence défini dans la politique de placement, et ce, de 0,75 % sur une moyenne mobile de quatre ans.⁷



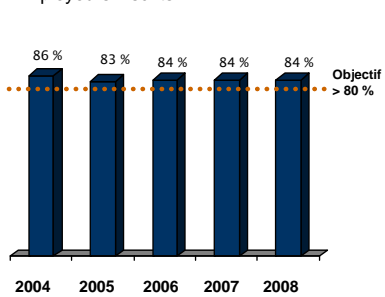
Service

Satisfaction des clients

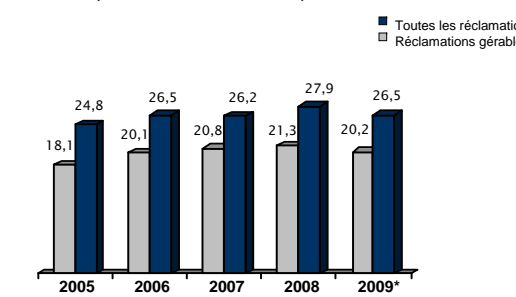
Travailleurs blessés⁶



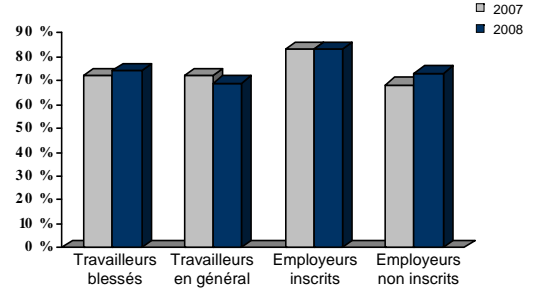
Employeurs inscrits⁶



Jours écoulés avant le premier chèque de prestations^{5, 16}



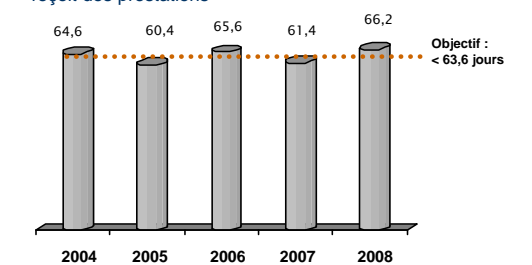
Sensibilisation aux programmes et aux services⁶



Reprise du travail

Durée des réclamations de clients ayant un but quant à la reprise du travail

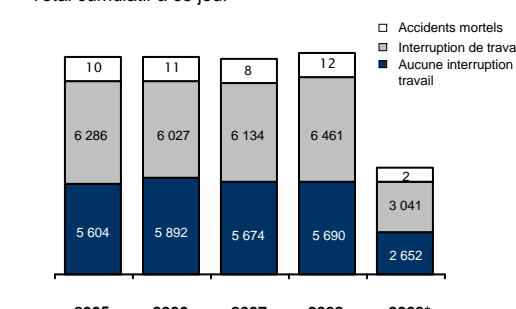
Nombre moyen de jours pendant lesquels le client reçoit des prestations²



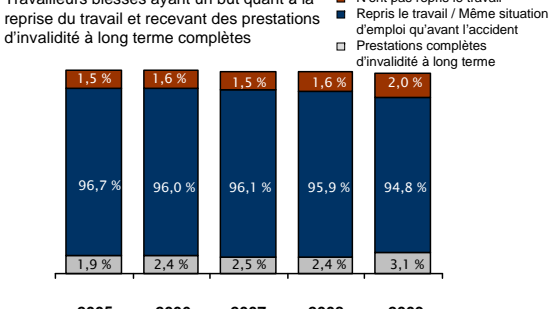
Nombre médian de jours pendant lesquels le client reçoit des prestations²

2004	23,0 jours
2005	21,0 jours
2006	22,1 jours
2007	22,0 jours
2008	22,0 jours

Réclamations jugées selon la catégorie^{5, 11}

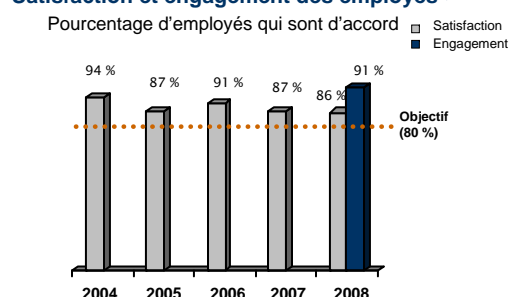


Réclamations avec interruption de travail réglées⁵



Satisfaction et engagement des employés

Satisfaction et engagement des employés^{3, 13}

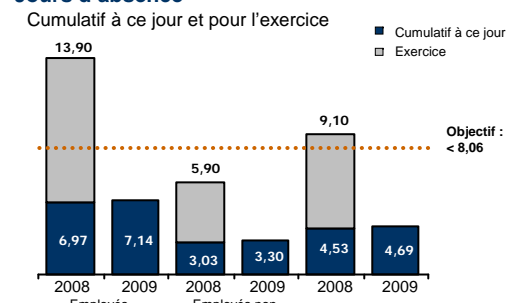


Santé et sécurité³

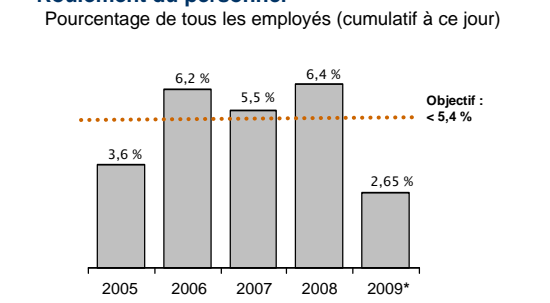
Indice de sécurité annuel

Année	Indice de sécurité
2006	89 %
2007	85 %
2008	86 %

Jours d'absence^{9, 10}



Roulement du personnel^{9, 10}



Notes de la direction à l'égard d'autres activités

Les presque 100 entreprises ciblées par Travail sécuritaire NB ont démontré une amélioration générale au niveau de la réduction du nombre d'accidents. Plus précisément, les entreprises actives depuis plus d'un an ont connu une réduction de 12 % de leur taux d'accidents en 2008 comparativement à la moyenne antérieure de cinq ans. D'après l'expérience de Travail sécuritaire NB avec les « industries ciblées », on prévoit que le taux d'accidents de ces industries augmentera à court terme, puis finira par diminuer.

Le nombre d'inspections et d'ordres a augmenté au cours de la première moitié de 2009 par rapport à la même période en 2008, soit de 47 % et de 45 % respectivement. Cette augmentation est surtout attribuable au roulement du personnel réduit au niveau des agents de santé et de sécurité.

Au deuxième trimestre, Travail sécuritaire NB a entrepris un certain nombre de modifications législatives; a amélioré les programmes à l'intention de la jeunesse; a intégré une composante de santé et de sécurité aux programmes d'études dans les collèges communautaires; et a terminé l'élaboration d'une analyse des causes d'accident et d'un indicateur de la gravité des blessures. L'indicateur indique que le nombre d'accidents graves a diminué au cours des cinq dernières années.

Au deuxième trimestre, le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a connu son meilleur trimestre depuis 1999, et a enregistré une augmentation de 10,3 %, soit un pourcentage légèrement inférieur au rendement du portefeuille de 10,8 %. Les marchés des actions partout dans le monde ont connu des gains considérables, et il y a un optimisme croissant que le pire de la récession mondiale est peut-être terminé. Les mesures prises par les décideurs pour améliorer les marchés mondiaux du crédit et redonner une confiance dans le système financier semblent être efficaces. Les inquiétudes par rapport à la stabilité financière des banques américaines ont été apaisées par des résultats meilleurs que ceux prévus lors des tests de tension de la Federal Reserve des États-Unis. La Politique n° 37-100, intitulée Stratégie financière à long terme, et la Politique n° 34-200, intitulée Objectifs de placement, énoncent la stratégie de Travail sécuritaire NB pour retrouver la pleine capitalisation et maintenir une discipline quant aux placements malgré les conditions volatiles du marché.

Au deuxième trimestre, le conseil d'administration a approuvé le *Plan stratégique et évaluation des risques 2009-2014* de Travail sécuritaire NB. Le plan communique les buts et les objectifs; les priorités législatives et les priorités quant aux politiques; ainsi que les stratégies pour orienter la prise de décision à Travail sécuritaire NB. Il résume également le contexte stratégique et les risques auxquels Travail sécuritaire NB fait face. Vous pouvez consulter le plan intégral à l'adresse www.travailsecuritairenb.ca.

L'amélioration du nombre de jours avant le premier chèque en 2009 est surtout attribuable aux volumes de réclamations inférieurs, à de meilleurs niveaux de personnel et à la réduction du nombre de réclamations en attente d'une décision. Pour les réclamations gérables, le nombre moyen réel de jours avant le premier chèque se chiffrait à 20,2 jours pour la première moitié de 2009.

La capacité de Travail sécuritaire NB de réduire le nombre de jours avant le premier chèque peut avoir un effet sur la satisfaction des clients à l'égard de la prestation des services. Selon le sondage sur la satisfaction des clients effectué en 2008, un total de 67 % des travailleurs blessés s'attendent de recevoir un chèque de prestations dans les deux semaines suivant la présentation de leur réclamation.

Dans le cadre de son processus de planification stratégique et d'évaluation des risques, le conseil d'administration a accordé la priorité à l'élaboration de politiques en 2009-2010, y compris deux nouvelles politiques liées à la prestation de services, soit une pour communiquer les obligations législatives aux employeurs et les services disponibles pour les aider à satisfaire à ces obligations, et l'autre, pour communiquer les principes qui orientent la prestation de services de Travail sécuritaire NB.

Les réclamations jugées selon la catégorie ont connu une tendance à la baisse pendant la première moitié de 2009, comparativement à 2008 dans son ensemble. Cette tendance pourrait changer selon le nombre d'accidents qui surviendront d'ici la fin de 2009 et l'ouverture de réclamations pour des accidents survenus lors d'années antérieures. Pour ce qui est des réclamations avec interruption de travail réglées, les résultats pour la première moitié de 2009 ne diffèrent pas beaucoup par rapport à 2008.

Travail sécuritaire NB continue à aider les travailleurs blessés à reprendre le travail plus rapidement par le biais de meilleurs programmes axés sur les blessures à l'épaule, le syndrome du canal carpien et la sciatgie; de la gestion motivationnelle cognitive; et de programmes conçus pour réduire le nombre de réclamations à risques élevés de devenir des réclamations de longue durée. Il continue à effectuer des vérifications auprès des fournisseurs de services afin d'assurer qu'ils satisfont aux normes relatives aux services. De plus, il examine les normes portant sur la prestation des services de physiothérapie.

Au deuxième trimestre, 81 employés ont participé à divers cours de formation. Dans le cadre du but relatif à la satisfaction et à l'engagement des employés, Travail sécuritaire NB a présenté une séance de formation volontaire d'une journée pour aider les responsables en ce qui a trait à l'engagement du personnel.

Un total de 14 accidents ont été signalés par des employés de Travail sécuritaire NB pendant la première moitié de 2009, comparativement à 13 pour la même période en 2008. Le coût des cinq réclamations présentées et fermées au cours de la première moitié de 2009 s'est chiffré à 1 132 \$, comparativement à 8 981 \$ pour les quatre réclamations présentées et fermées au cours de la première moitié de 2008. Il s'agit d'une diminution de 87 %.